

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PUBLICATION D'UNE ÉTUDE SUR LE RECUL DU TRAIT DE COTE EN SEINE-MARITIME

Rouen, le 08/07/2020

Une étude sur le recul du trait de côte sur le littoral de la Seine-Maritime, menée par le CEREMA sous le pilotage de la direction départementale des territoires et de la mer, est publiée ce jour sur le site Internet de la préfecture

Source d'attractivité et de développement, les hautes falaises de notre département constituent un territoire remarquable, à protéger au regard du phénomène d'érosion qui s'y déroule par l'effet de différents facteurs naturels (précipitations, variations de température, houle, vagues en pied de falaise...).

C'est pourquoi les services de l'État dans le département ont produit une étude sur l'évolution prévisible de notre littoral à 3 échéances : 20 ans, 50 ans et 100 ans. Cette connaissance nouvelle va permettre de mieux informer les élus, les acteurs de l'aménagement et les habitants, afin d'anticiper l'adaptation et le développement des territoires concernés.

Au titre de la connaissance des risques, cette étude a fait l'objet d'un porter à connaissance aux élus des communes et des groupements de communes littoraux pour une prise en compte dans l'application du droit de l'urbanisme et de la planification des territoires.

L'étude contient, pour chaque commune seinomarine littorale, une représentation cartographique détaillée de l'évolution estimée du trait de côte, en représentant le recul à 20, 50, 100 ans, les enjeux concernés (habitations, équipements publics, réseau routier, espaces naturels sensibles...), ainsi que les zones nécessitant une vigilance. Un outil cartographique en ligne, utilisable par tous, permet un accès facilité et précis à ces données.

L'étude constitue un point d'appui aux réflexions locales d'adaptation aux évolutions de notre territoire, pour nous permettre, collectivement, de mieux anticiper, mieux aménager, mieux préserver notre patrimoine naturel et anthropique. Les stratégies qui en découleront doivent nous aider à nous adapter et à planifier, dès à présent, lorsque nécessaire, la recomposition spatiale du littoral.

Différents outils de communication ont été élaborés : des plaquettes de communication et un « Guide de prise en compte de l'étude sur le recul du trait de côte en Seine-Maritime ». Un accompagnement est également prévu pour les collectivités concernées.

Direction départementale des territoires et de la mer

L'ensemble des documents, ainsi que le lien vers le visualiseur cartographique en ligne sont à consulter sur le site Internet de l'État, en suivant les rubriques suivantes :

Politiques publiques > Environnement et prévention des risques > Risques technologiques et naturels > Etude sur le recul du trait de côte

ou en cliquant sur ce lien :

http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Risques-technologiques-et-naturels/Etude-sur-le-recul-du-trait-de-cote

Direction départementale des territoires et de la mer

Service territorial de Dieppe Tél : 02 35 06 66 00 Mél : ddtm-std@seine-maritime.gouv.fr